



Publié le 30 octobre 2019 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Anniversaire : l'affaire Deveaux

Le Cabinet Soulier est heureux de souhaiter bon anniversaire à son fondateur André Soulier. L'arrêt d'acquittement de Jean-Marie Deveaux, ancien commis boucher accusé d'avoir égorgé la fille de ses patrons et alors âgé de 27 ans, a été prononcé par la Cour d'Assises de la Côte-d'Or à Dijon le 27 septembre 1969 après huit ans de bataille et trois pourvois en cassation dont les deux derniers de deux Ministres de la Justice. Il y a donc 50 ans !

SOULIER : BUNCH



Jean-Marie Deveaux

SOULIER & BUNCH



André Soulier

Cette affaire a eu une répercussion considérable car, jusque-là, une personne qui avait été envoyée en prison mais qui avait ensuite bénéficié d'un non-lieu, d'une relaxe ou d'un acquittement, était priée, avec son innocence, d'aller « se faire pendre ailleurs ».

Sous la présidence de Georges Pompidou qui avait succédé deux ans plus tôt au général De Gaulle, René Plevén, Grand Résistant et Ministre de la Justice, fit voter par le Parlement une loi créant auprès de la Cour de cassation la Commission d'indemnisation de ceux qui jusque-là étaient renvoyés sur le pavé « sans sous ni maille ». Depuis, quelques personnes poursuivis à tort ont pu bénéficier des résultats de ce beau combat. Bon anniversaire André !

SOULIER & BUNCH



Jean-Marie Deveaux et André Soulier à l'annonce de l'acquittement

A cette occasion, Paris Match, qui, comme tous les autres organes de presse français, avait couvert la bataille pour un nouveau procès et l'acquittement, a consacré un dossier spécial au début de ce mois d'octobre 2019. André Soulier est particulièrement heureux d'y retrouver le nom d'un grand photographe de presse, Gérard Géry, aujourd'hui disparu, qui s'était illustré par un courage exceptionnel et un immense talent sur tous les théâtres d'opération où les hommes à travers le monde continuaient et continuent de se déchirer.

[Consulter le dossier de Paris Match](#)

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

